

Culture
La rencontre
musicale
des artistes
autochtones
et allochtones

Page B 8



Religion
Québec
évalue
la valeur
patrimoniale
du Cyclorama

Page A 3

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 173

LE DEVOIR, LE JEUDI 3 AOÛT 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

DES RÉFUGIÉS AU STADE OLYMPIQUE



L'arrivée massive de demandeurs d'asile a forcé l'ouverture de centres temporaires d'hébergement, notamment au Stade olympique.

Les demandeurs d'asile affluent à la frontière

Le poste-frontière de Lacolle et les centres d'hébergement de Montréal sont débordés

SARAH R. CHAMPAGNE

Le nombre de demandeurs d'asile qui tentent de franchir la frontière à pied a grimpé en flèche depuis le début du mois de juillet, surtout originaires d'Haïti. Face à cet afflux soudain, plusieurs centres d'hébergement temporaires ont été aménagés, dont environ 150 places au Stade olympique mercredi.

Environ 500 demandeurs d'asile ont emprunté le chemin Roxham, tout près de Saint-Bernard-de-Lacolle, pour la seule journée de mardi, affirme le Syndicat des douanes et de l'immigration. Les arrivées de juillet seraient au moins le double des moyennes pour les mois précédents, calcule son président, Jean-Pierre Fortin.

Des estimations appuyées par le personnel de la Maison d'Haïti et le maire Denis Coderre, mais

que l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) ne pourra confirmer qu'à la mi-août.

Entre janvier et fin juin de cette année, ils ont été au total 3350, toutes nationalités confondues, à avoir été interceptés au Québec par la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Des demandeurs d'asile étaient logés jusqu'à présent dans des hôtels, des YMCA et aux résidences universitaires de l'UQAM. Mais ces endroits débordent maintenant face à cette « demande accélérée », a affirmé sur les ondes de plusieurs radios mercredi matin Francine Dupuis, une responsable du Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA).

Deux autobus avec des demandeurs à loger se sont ainsi engouffrés dans le Stade olympique par la porte appelée « Marathon ».

Une ironie que ne manque pas de noter Peggy Larose, intervenante en accueil et intégration de la Maison d'Haïti dans le quartier Saint-Michel. « Il y en a qui ont fait énormément de chemin, en effet. J'ai entendu toutes sortes d'histoires, dont une dame qui dit avoir marché cinq jours au total. »

Vers un « meilleur » nord ?

Au moins une cinquantaine de Haïtiens d'origine ont cogné aux portes de l'organisme dans les dernières semaines.

« Je pense qu'il y a un vent de panique aux États-Unis comme quoi on va les expulser », expose d'abord la directrice de la Maison d'Haïti, Marjorie Villefranche.

VOIR PAGE A 8 : RÉFUGIÉS

RECENSEMENT 2016

Le français en perte de vitesse au Québec

L'anglais à la hausse chez les nouveaux arrivants allophones

ANNABELLE CAILLOU
SARAH R. CHAMPAGNE

Le français recule au Québec, tant comme langue maternelle que comme langue d'usage, selon les données du recensement 2016 de Statistique Canada. Cette tendance à la baisse, qui s'accroît à chaque recensement, divise la classe politique québécoise et inquiète les organismes pour la défense de la langue française.

Le recul de la langue de Molière dans la province s'est fait au profit de l'anglais comme langue d'usage — langue dans laquelle une personne se sent plus à l'aise de communiquer — en hausse de près d'un point de pourcentage depuis le dernier recensement 2011.

« C'est l'augmentation la plus importante qu'on ait connue depuis longtemps », expose Jean-Pierre Corbeil, spécialiste en chef de la section de la statistique linguistique à Statistique Canada.

En 2016, 14,4% de la population québécoise déclarait ainsi être plus à l'aise en anglais lorsqu'elle devait choisir entre les deux langues officielles. « Il faut remonter en 1981 pour avoir une proportion comparable », souligne M. Corbeil.

C'est aussi au Québec que l'augmentation de l'anglais comme langue d'usage a été la plus marquée parmi les provinces. « On parle d'une croissance de 102 000 personnes au Québec qui ont l'anglais comme [langue d'usage], comparativement à 149 000 pour le français », détaille le spécialiste.

VOIR PAGE A 8 : FRANÇAIS

Lire aussi · Le tiers des couples de même sexe est marié
Plus de Canadiens que jamais vivent seuls
Page A 5
L'inaction ne peut plus durer. L'éditorial de Manon Cornélius. Page A 6

AUJOURD'HUI



Actualités · Vivre ensemble.
Le 25^e tournoi de basketball de rue bat son plein à Montréal-Nord. Page A 2



Avis légaux..... A 4
Décès..... B 4
Météo..... B 6
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... A 5

En attendant la fin des travaux...

L'art adoucit les mœurs... et atténue les désagréments d'un chantier à Saint-Henri

JÉRÔME DELGADO

Traverser un chantier? C'est un parcours du combattant, estime Marc Antoine K. Phaneuf. Ou une aventure héroïque, aventure que l'artiste a mise en mots, et sur les trottoirs, autour des travaux de réfection de la rue Notre-Dame Ouest, dans le quartier Saint-Henri. « Mon idée est de faire un clin d'œil au quidam qui passe par l'épreuve du chantier. Quand on traverse les travaux, on en sort grandi, on a vécu une histoire », explique celui qui est aussi poète, publié chez Le Quartanier.

Son parcours littéraire, exposé sur des panneaux réversibles, un côté bleu, un côté vert, fait mouche sur les réseaux sociaux. Il faut dire que le ton sarcastique semble faire du bien aux citoyens-internautes, qui se retrouvent dans des phrases comme celle-ci:



L'organisme Art souterrain a été mandaté pour monter l'exposition *Déviaton*, qui prend racine dans des locaux vacants et sur le mobilier du chantier de la rue Notre-Dame Ouest.

VOIR PAGE A 8 : CHANTIER

ACTUALITÉS

Vivre ensemble, sur un terrain de basketball

À Montréal-Nord, le 25^e tournoi de basketball de rue bat son plein; un événement sportif, mais aussi social et historique

VALÉRIAN MAZATAUD

Au parc Le Carignan de Montréal-Nord, trente équipes de basketball s'affrontent jusqu'à dimanche durant le 25^e tournoi de basketball de rue de l'arrondissement.

«C'est un événement unique à Montréal», s'enthousiasme Synthia Zéphyr, 24 ans, une des chargées de projet de la Maison des jeunes l'Ouverture (MJO), coorganisatrice du tournoi. «Les jeunes viennent de Montréal-Nord et d'ailleurs, Terrebonne, Gatineau, Ottawa... Il y en a même qui vont à l'école aux États-Unis! C'est comme une fête de quartier.» En cinq jours, de trois à quatre mille personnes assisteront aux exploits des Mobz, des Flashy Ballers ou des Bad Boyz Detroit.

«Pour les jeunes du quartier, c'est leur rendez-vous, leur podium pour performer devant leurs proches», estime Sheilla Fortuné, 39 ans, directrice de la MJO. C'est aussi une source de fierté et d'inspiration pour les jeunes, insiste-t-elle. Plusieurs célébrités du quartier ont fait leurs premières armes sur le bitume du tournoi, notamment Luguentz Dort, qui évolue actuellement en Floride, et Chris Boucher, récemment repêché par les Golden State Warriors, une équipe de la NBA.

Pour Christine Black, mairesse de l'arrondissement, c'est un événement incontournable, «un moment qui permet aux jeunes de se structurer en équipe et d'être ensemble».

Vivre ensemble

C'est justement cette notion collective qui est au cœur du



«Les jeunes doivent créer eux-mêmes leurs équipes, s'entraîner, et ce sont aussi eux qui organisent et cherchent les commandites», explique Mislà Clerveau.

tournoi, avant même la performance sportive. «À l'origine, c'était une idée des travailleurs de rue pour rejoindre des jeunes hors circuit. À cette époque, Montréal-Nord était différent, il y avait beaucoup plus cette problématique des gangs de rue, et c'était un moyen de créer un contact et d'intervenir auprès d'eux», explique Sheilla Fortuné.

Frantz Delice, 40 ans, un intervenant du Regroupement international des causes sociales, se souvient des premières éditions auxquelles il a participé en tant que joueur: «Les choses se sont beaucoup améliorées puisqu'à l'époque il

y avait les rouges et les bleus [NDLR: les Bloods et les Crips, deux gangs rivaux]. Je peux vous dire que c'était rock'n'roll. Moi, s'il n'y avait pas eu le sport, je ne sais pas, je serais mort...»

Aujourd'hui, tous les intervenants rencontrés par *Le Devoir* s'accordent pour dire que cette période est bel et bien révolue. «Dans les années 1990, il y avait des tensions latentes et les jeunes n'arrivaient pas à s'entendre ou à se parler. Ce tournoi est venu rompre les silences et les soli-

tudes. Aujourd'hui, on y pratique le vivre ensemble sur un terrain de basketball», commente Rose-Andrée Hubbard, conseillère en développement communautaire pour le SPVM.

Autogestion

Pour arriver à ce résultat, le tournoi a toujours mis en avant l'autogestion par les participants. «Les jeunes doivent créer eux-mêmes leurs équipes, s'entraîner, et ce sont aussi eux qui organisent et cherchent les commandites», explique Mislà Clerveau, 19 ans, joueuse,



PHOTOS VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

coach et bénévole. Les joueurs se rencontrent dans les parcs ou sur la page Facebook de la MJO et fondent une équipe. Il leur reste généralement peu de temps pour s'entraîner ensemble. Ce petit côté improvisé est même une des caractéristiques du basketball de rue: «Chaque joueuse a son style, alors on essaye d'équilibrer l'équipe, même si parfois il y a un manque de communication», commente Mislà Clerveau.

Les matchs de rue sont aussi plus «physiques», il y a plus de contact et on peut même faire tomber les joueurs adverses, explique

Synthia Zéphyr. Les matchs hommes catégorie plus de dix-huit ans sont les plus populaires et attirent de nombreux spectateurs. Quant aux vainqueurs, outre leur médaille, ils gagnent aussi la reconnaissance de la communauté. «Au-delà d'occuper les jeunes, on veut les outiller, leur permettre de vivre des expériences positives et de se dépasser», estime Christine Black.

Inclusion

Pour Mislà Clerveau, il y a quelque chose d'unique qui permet d'attirer des jeunes d'habitude désintéressés. «Eux là, mettons, dit-elle en pointant un groupe, c'est du monde toujours au parc à fumer, mais là, ils jouent.» Pour Sheilla Fortuné, c'est la moitié du chemin. Les jeunes découvrent les activités de la MJO et peuvent décider de s'y joindre. «Par exemple, en inscrivant leur équipe par Facebook, ils peuvent voir qu'on donne un atelier sur l'écriture du CV.»

La circonscription fédérale de Bourassa, où est situé Montréal-Nord, est une des plus pauvres du Canada. Le niveau de scolarisation chez les moins de 24 ans, qui composent le tiers de sa population, est le plus bas de Montréal, alors les moyens de raccrocher les jeunes à risque y sont essentiels. «Le basketball, c'est un moyen de prévenir la délinquance, estime Frantz Delice. Le sport apprend à respecter les autres. Ici, beaucoup de jeunes grandissent sans leur père, et le coach est une figure paternelle.»

Reste à rallier l'autre extrémité de la pyramide démographique, les plus de 65 ans, qui représentent également un tiers de la population. Les parents des premières générations de joueurs connaissent le tournoi, se réjouit Synthia Zéphyr. «Ils nous en parlent dans la rue et viennent nous encourager!»

Le Devoir



«Moi, s'il n'y avait pas eu le sport, je ne sais pas, je serais mort», affirme Frantz Delice, 40 ans, intervenant du Regroupement international des causes sociales.

ACCLR

Services aux entreprises



Des services pour accélérer le développement de votre entreprise

Développement d'affaires

Commerce international

Intelligence d'affaires

Financement

Main-d'œuvre

Francisation



acclr.ca

ACTUALITÉS



FRANCIS VACHON LE DEVOIR

Réalisée à New York à la fin des années 1880, la fresque religieuse de 110 mètres de longueur et de 14 mètres de hauteur a été installée à la fin du XIX^e siècle dans le bâtiment actuel, tout à côté de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Le Cyclorama en attente d'un miracle

Québec pourrait se porter acquéreur de l'attraction religieuse

MARIE-MICHÈLE SIOUI
DAVE NOËL

à Sainte-Anne-de-Beaupré

Une cinquantaine d'universitaires et d'artisans du milieu du cinéma réclament la prise en charge gouvernementale et la classification comme monument historique du Cyclorama de Jérusalem, un bâtiment unique de Sainte-Anne-de-Beaupré, mis en vente pour 5 millions de dollars.

«Il faut que ce patrimoine collectif soit racheté par l'État à un prix juste et raisonnable», qu'il soit «maintenu sur son site et mis en valeur», insistent les signataires dans une lettre ouverte transmise au *Devoir*.

La famille Blouin, propriétaire de la rotonde depuis des générations, demande 5 millions pour le bâtiment sphérique, qui renferme le seul panorama religieux exposé en Amérique du Nord.

Mercredi, *Le Devoir* a visité les entrailles du monument singulier en compagnie de l'historien du cinéma Jean-Pierre Siros-Trahan, instigateur de la lettre ouverte. «On pourrait en faire un musée du panorama et, surtout, expliquer pourquoi c'est un dispositif médiatique qui est si rare, si extraordinaire, si complexe», a-t-il suggéré.

Autour de lui, dans le cœur du Cyclorama, se déployaient les environs de Jérusalem, dominés par le Golgotha — là où le Christ a été crucifié, entre deux larrons. «Ça devrait être repris par le Musée des beaux-

« C'est comme un cadeau empoisonné »

Marc-Alain Tremblay, collectionneur montréalais d'art religieux

arts et être transformé en musée du trompe-l'œil », a encore proposé l'historien.

La fresque, de 110 mètres de longueur et de 14 mètres de hauteur, fascine. Et pas uniquement les touristes, qui entraînent mercredi de façon régulière dans le bâtiment, situé à un jet de pierre de la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré. Certains d'entre eux avaient auparavant visité les cycloramas de Gettysburg et d'Atlanta, où l'on commémore la guerre de Sécession.

Un contenant pour le contenu

Isabelle Caron, agente de recherche et de planification à l'UQAM, a consacré son mémoire de maîtrise à l'œuvre unique qu'est le Cyclorama. «Ce qui est particulier, c'est qu'elle a été faite pour aller dans un bâtiment à demeure, et que le bâtiment a été conçu expressément pour la toile. Donc, les deux vont ensemble», a-t-elle expliqué.

La fresque a été réalisée à New York à la fin des années 1880 d'après un modèle — aujourd'hui disparu — du peintre

allemand Piglhein. Cet artiste s'était lui-même basé sur des photos et des relevés effectués en Terre sainte.

L'œuvre a d'abord été exposée à Montréal entre 1889 et 1895, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain, dans une rotonde commandée par ses premiers propriétaires.

Faute de visiteurs, la structure circulaire a été vendue à Ubalde Plourde, un avocat de Québec, qui l'a transportée par bateau jusqu'à son site actuel. Le «cyclo» a été ancré sur pilotis, entre le chemin de fer et le quai de Sainte-Anne, afin de contrer les risques d'inondation. C'est toutefois la neige qui a abîmé la toile, en 1957, peu de temps après son acquisition par la famille Blouin.

«[Le Cyclorama de Jérusalem] est un cas singulier pour l'Amérique, parce qu'il est le seul qui développe un thème religieux et qui a été installé sur un lieu de pèlerinage religieux», a constaté Isabelle Caron lors de ses recherches.

Cependant, le Cyclorama n'a jamais été exploité par des religieux, demeurant en marge du sanctuaire officiel de la congrégation des Rédemptoristes.

Ces derniers n'ont d'ailleurs aucun intérêt pour le bâtiment, a confirmé la vice-rectrice du Sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré, Assunta Bouchard. «Les pères n'en ont pas parlé du tout», a-t-elle dit.

Même si le Cyclorama leur était donné, ils ne sauraient qu'en faire. «La communauté est vieillissante, alors on veut mettre l'énergie à la bonne place, et la bonne place, c'est la basilique», a-t-elle déclaré.

Valeur patrimoniale

Le collectionneur montréalais Marc-Alain Tremblay, qui possède 2000 statues religieuses, est d'accord avec la proposition de classement du Cyclorama. Il soutient en revanche que la fresque n'a aucune valeur sur le marché.

«C'est comme un cadeau empoisonné», s'est-il désolé, en évoquant la nécessité pour l'acheteur de reconstruire un support circulaire pouvant l'accueillir. «Elle va avoir la même fin qu'une église, à moins qu'un miracle ne se produise», a-t-il prédit.

Le ministre de la Culture, Luc Fortin, a commandé une étude afin d'établir la valeur patrimoniale du Cyclorama. «La Loi sur le patrimoine culturel demande au ministre de classer les éléments qui ont une valeur patrimoniale nationale», a rappelé son attaché de presse, Karl Fillion.

Québec devra donc attendre cette évaluation pour prendre une décision, a-t-il laissé entendre.

Le Devoir

Lire aussi | Un trésor en danger. Une quarantaine de personnes réclament la sauvegarde du Cyclorama. Page A 7

MONTRÉAL

Le Festival des films du monde reste à l'Impérial

MARIE-LISE ROUSSEAU

Le Festival des films du monde (FFM) pourra se tenir au cinéma Impérial à la fin de l'été. Les créanciers, à qui le propriétaire de la salle, Serge Losique, doit 4,3 millions, ont prolongé d'au moins 60 jours le délai pouvant mener à la saisie de l'immeuble centenaire classé patrimonial, a appris *Le Devoir*.

Serge Losique n'a pas répondu à nos appels mercredi, mais son fils, François Beaudry-Losique, directeur de l'Impérial, a confirmé que la salle est réservée pour le festival, qui doit se tenir du 24 août au 4 septembre.

Le cinéma Impérial éprouve des difficultés financières depuis que son propriétaire a hypothéqué la bâtisse — ainsi que sa résidence personnelle — en 2015 afin de pouvoir financer le FFM, qui ne reçoit plus de subventions.

Les deux prêteurs privés qui avaient avancé 3,65 millions à M. Losique, Michel Constantin et Denis Hébert, n'ont toujours pas reçu la couleur de leur argent. À la fin d'avril, ils ont donné 60 jours au propriétaire pour leur rembourser la somme de 4,3 millions — qui comprend les intérêts —, sans quoi ils saisiraient le jouay.

Cette période est terminée depuis plus d'un mois, mais un délai a été accordé à M. Losique par les créanciers, a confirmé au *Devoir* M. Constantin. «On n'a pas de date limite établie, mais on peut parler de 60 jours additionnels», a-t-il affirmé.

Ce délai assurera au FFM l'accès à son lieu principal de diffusion. M. Beaudry-Losique se montre confiant en ce qui concerne la tenue des événements prévus à l'Impérial, et ce, qu'il y ait saisie ou non. «Je ne m'en fais pas de ce côté-là. Les créanciers voudraient continuer les activités de la salle», avance-t-il.

Outre pour le FFM, les lieux sont surtout occupés à l'automne lors du Festival du nouveau cinéma et de Cinéma. Le reste de l'année, la salle est notamment louée par des distributeurs qui y organisent des premières de films.

Signe des difficultés éprouvées, Hydro-Québec a coupé l'électricité au cinéma Impérial à la fin de juillet en raison de factures non payées. «On n'en a pas besoin de toute façon, puisque c'est l'été et qu'aucun événement n'aura lieu d'ici le FFM», a affirmé M. Beaudry-Losique, qui assure que la situation sera réglée «d'ici quelques jours».

Intérêt de Montréal

La Ville de Montréal a annoncé mercredi son intention de protéger l'immeuble patrimonial. Le maire Denis Co-

derre s'est dit «sensible à l'avenir de l'Impérial» lors de la séance du comité exécutif.

Il n'a pas précisé quelle forme pourrait prendre cet engagement. «Je ne sais pas comment ça va se conclure, mais, certainement, on veut protéger ce bâtiment», a déclaré le maire.

Déjà, des inspecteurs municipaux ont été dépêchés sur les lieux. M. Coderre a également laissé entendre que l'intérieur de l'immeuble, situé au cœur du Quartier des spectacles, serait inspecté.

La Ville n'a pas voulu donner plus d'information sur ses intentions dans ce dossier, mais le maire a fait savoir sur Twitter qu'il avait eu une «excellente discussion» sur l'avenir de l'Impérial avec le ministre de la Culture, Luc Fortin, mercredi.

Le cabinet du ministre n'a pas pu détailler le contenu de cet échange. Le maire et le ministre «partagent la préoccupation de protéger le cinéma Impérial», a simplement dit l'attaché de presse Karl Filion.

François Beaudry-Losique voit d'un bon œil l'intérêt de Montréal. «Si on me contacte, ce sera un plaisir. La Ville a toujours soutenu l'Impérial», a-t-il déclaré au *Devoir*.

Michel Constantin accueille aussi cette annonce favorablement. «Je serais agréablement ravi que la Ville fasse partie de la solution», a-t-il soutenu.

Possible vente

S'il advenait que l'Impérial soit mis en vente, le ministre de la Culture aurait priorité quant à son achat, étant donné le statut patrimonial de l'édifice. Le ministre n'a pas voulu s'avancer en ce qui concerne ses intentions à ce sujet. «C'est hypothétique, je l'ignore», a dit M. Filion.

Le classement patrimonial donne néanmoins l'obligation légale au propriétaire de l'immeuble, quel qu'il soit, d'entretenir les lieux, a précisé l'attaché de presse.

L'Impérial est convoité notamment par le propriétaire du théâtre Rialto, Ezio Carosielli. «Nous avons manifesté notre intérêt auprès des créanciers», nous a-t-il confirmé mercredi.

Serge Losique n'a toutefois pas l'intention de le mettre en vente pour l'instant, a fait savoir son fils. La valeur de l'édifice d'inspiration Renaissance, construit en 1913, s'élève à 8 798 900\$, selon l'évaluation municipale, un montant qui pourrait permettre au propriétaire de rembourser ses dettes.

Le prêteur Michel Constantin assure qu'il souhaite trouver une solution afin d'éviter une saisie. «Notre but ultime est d'être payés, pas de reprendre l'immeuble», soutient-il.

Le Devoir

MÉDECINE

Un gène défectueux corrigé dans un embryon humain

Des spécialistes canadiens de l'éthique clinique demandent à Ottawa de permettre de telles expériences

AMÉLI PINEDA

Tandis qu'aux États-Unis des chercheurs viennent de corriger pour la première fois un gène défectueux dans un embryon humain, des spécialistes canadiens de l'éthique clinique demandent à Ottawa de revoir sa loi pour permettre de telles expériences au pays.

Mercredi, une étude publiée dans la revue scientifique *Nature* révélait que des gènes porteurs d'une maladie cardiaque héréditaire ont été modifiés dans des embryons humains avec succès grâce à une technique révolutionnaire d'édition génétique.

«Il y a plusieurs maladies très graves qui sont causées par une mutation dans l'ADN. Des chercheurs ont développé la technique CRISPR-Cas9 qui permet de corriger un "mauvais" gène, un peu comme si on utilisait un logiciel de traitement de texte. On coupe une série de lettres qui créeraient une faute d'orthographe et on la remplace par les bonnes lettres», explique Vardit Ravitsky, éthicienne et professeure à

l'École de santé publique de l'Université de Montréal (UdeM).

La recherche sur les embryons humains est strictement encadrée, et il n'était pas question d'implanter ceux de l'étude dans l'utérus d'une femme pour entamer une grossesse. C'est pourquoi les scientifiques ne les ont pas laissés se développer plus de quelques jours.

Ces travaux ouvrent potentiellement la voie à de grands progrès dans le traitement des maladies génétiques.

Mais pas au Canada, puisque la loi sur la procréation assistée interdit la modification du génome d'une cellule d'un être humain ou d'un embryon in vitro «de manière à rendre la modification transmissible aux descendants».

«Le cadre légal ne permet pas ce type d'expérience, et ce, même dans une optique médicale», explique M^{me} Julie Cousineau, avocate et coordinatrice du Bureau de l'éthique clinique de l'UdeM. «Cela étant dit, on ne peut pas écarter que la loi soit révisée et, si c'est le cas, on risque de faire face à plusieurs enjeux. Si par exemple on le permet

pour des raisons médicales, est-ce qu'on doit aussi tenir compte d'un scénario futuriste où on pourrait vouloir choisir la couleur des yeux de l'embryon?»

Un groupe d'expert, dont M^{me} Ravitsky fait partie, demande depuis janvier dernier à Ottawa d'ouvrir le débat sur les modifications génétiques.

«C'est une technique extrêmement prometteuse. Si elle s'avère efficace, ce sera la médecine de l'avenir. On pourra prévenir des maladies graves. Selon nous, ce n'est pas raisonnable de bloquer ce type de recherche», indique M^{me} Ravitsky.

La professeure estime que la population doit se prononcer sur cet enjeu qui soulève plusieurs questions d'éthique. «Il faut aussi éduquer les gens et leur expliquer qu'actuellement il n'est pas question de designer des bébés sur mesure, mais de déterminer si on peut en faire un usage responsable.»

En 2015, une expérience similaire avait été menée, mais avec des résultats mitigés. Le phénomène de «mosaïcisme» (présence simultanée de gènes sains et défectueux dans l'embryon) n'avait pas pu être évité, ce que les chercheurs de la nouvelle étude ont réussi à faire.

À l'époque, la question de l'acceptabilité avait aussi été évoquée par le professeur Darren Griffin, de l'Université de Kent, cité par le Science Media Centre. Il se demandait s'il serait «moralement juste de ne pas agir si nous avons la technologie pour prévenir ces maladies mortelles».

En décembre 2015, un groupe international de scientifiques réunis par l'Académie américaine des sciences (NAS) à Washington avait estimé qu'il serait «irresponsable» d'utiliser la technologie CRISPR pour modifier l'embryon à des fins thérapeutiques tant que des problèmes de sûreté et d'efficacité n'auraient pas été résolus.

Mais en mars, la NAS et l'Académie américaine de médecine ont estimé que les avancées dans ce domaine «ouvraient des possibilités réalistes qui méritaient de sérieuses considérations». En France, un rapport parlementaire a exprimé une position similaire.

Agence France-Presse
Le Devoir



SEAN KILPATRICK PC

Rona Ambrose

ALENA: Rona Ambrose aidera Trudeau

Ottawa — Le gouvernement Trudeau a recruté l'ancienne chef par intérim du Parti conservateur, Rona Ambrose, pour le conseiller sur la renégociation imminente de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

M^{me} Ambrose est l'une des 13 membres du Conseil de l'ALENA, dont la création a été annoncée mercredi par la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland. Elle a pris sa retraite de la scène politique en mai.

Parmi les autres membres du Conseil se trouvent notamment James Moore, un ancien ministre du gouvernement conservateur précédent, et Brian Topp, un ancien stratège du Nouveau Parti démocratique et ancien chef de cabinet de la première ministre néodémocrate de l'Alberta, Rachel Notley.

La composition du Conseil veut montrer un front uni et non partisan pour l'équipe canadienne à l'approche des négociations, qui devraient débuter le 16 août.

Le groupe comprend aussi des représentants de diverses entités qui seront directement touchés par les négociations, notamment le président du Congrès du travail du Canada, Hassan Yussuff, la chef de la direction du fabricant de pièces d'automobiles Linamar, Linda Hasenfratz, et le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec, Marcel Groleau.

La Presse canadienne

CIMETIÈRE MUSULMAN

Les responsables du projet écartent l'option d'une poursuite judiciaire

AMÉLI PINEDA

Pour s'éviter un processus judiciaire long et coûteux, le comité responsable du projet de cimetière musulman croit qu'il est préférable de ne pas tenter de poursuite judiciaire contre la Ville de Saint-Apollinaire, mais plutôt de lancer un appel à tous pour trouver un nouveau terrain.

« Nous avons eu plusieurs discussions et, même si plusieurs avocats nous ont dit que nous avions des chances de gagner, on croit qu'il est préférable de tourner la page et de ne pas judiciaiser le dossier », explique Mohamed Kesri, res-

ponsable du projet et secrétaire du Centre culturel islamique de Québec (CCIQ).

Le projet du CCIQ visait à construire un cimetière musulman sur la rue Laurier, à côté d'un site funéraire multifonctionnel déjà existant près de l'autoroute 20.

Il a été rejeté lors d'un référendum auquel seuls les voisins immédiats du projet, soit 49 des 6000 habitants de la municipalité, pouvaient se prononcer.

Dix-neuf des trente-six électeurs qui se sont présentés au scrutin ont voté contre le projet, plongeant la municipalité au cœur d'un délicat débat.

« On aurait aimé montrer à cette minorité qu'ils étaient dans l'erreur, mais à vrai dire, après toute cette saga, Saint-Apollinaire ne nous intéresse plus vraiment », indique M. Kesri.

La décision finale sur une éventuelle poursuite judiciaire reviendra toutefois au conseil d'administration du CCIQ. Le comité du projet lui a présenté ses recommandations et s'attend à ce qu'elle soit prise d'ici vendredi.

Le maire de Saint-Apollinaire, Bernard Ouellet, qui n'avait pas caché sa déception des résultats du référendum, avait aussi déclaré vouloir passer à autre chose.

Nouveau projet

L'échec subi à Saint-Apollinaire n'a toutefois pas refroidi la communauté musulmane, assure M. Kesri, qui demande aux propriétaires de terrains dont le zonage permet la construction d'un cimetière de le contacter.

« Nous ne voulons pas revivre de référendum, même si nous savons qu'en réalité la majorité des Québécois nous soutient. On souhaite trouver un terrain où le zonage permet déjà le projet », souligne M. Kesri.

Il espère trouver le terrain convoité dans un rayon de 50 km de Québec.

« Il n'y en a pas beaucoup, mais il y en a, assure-t-il. J'ai déjà reçu plusieurs appels et j'ai vraiment espoir qu'une solution se présente rapidement. »

Il se dit d'autant plus confiant que même le premier ministre québécois, Philippe Couillard, a dit vouloir faire partie de la solution.

« Ce que je vois maintenant, c'est la nécessité pour notre gouvernement de nous impliquer pour trouver une solution, avait-il dit au lendemain du référendum. Les gens ont le droit — franchement, c'est fondamental — d'enterrer leurs morts. »

Le Devoir

Le panda géant en meilleure forme, mais toujours menacé

DOMINIQUE SCHROEDER

à Paris

Longtemps en danger, le panda géant « va mieux, mais n'est pas tiré d'affaire » du fait du réchauffement climatique qui menace son habitat et sa nourriture, estime Florian Kirchner, de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), à quelques jours de la naissance de deux bébés pandas en France.

Les pandas géants sont-ils toujours en danger ?

Ils sont toujours sur la liste rouge mondiale des espèces menacées établie par l'UICN, qui recense toutes les espèces qui risquent de disparaître, classées en trois catégories : « vulnérable », « en danger » et « en danger critique ».

En 2016, le panda s'est éloigné d'un cran de l'extinction en passant de la catégorie « en danger », dans laquelle il était depuis très longtemps, à « vulnérable ». Cela veut dire qu'il est toujours menacé, mais qu'il est sur une pente positive : son statut de conservation s'améliore grâce aux efforts entrepris par les autorités chinoises.

Le panda n'a jamais été « en danger critique », mais toujours « en danger ». Il y avait de fortes inquiétudes parce



TOBIAS SCHWARZ AGENCE FRANCE-PRESSE

Le dernier recensement national réalisé par les autorités chinoises indiquait qu'il y avait 1864 pandas géants dans la nature, rappelle Florian Kirchner.

que sa population était en déclin depuis les années 1990.

Le 4^e recensement national (2011-2014, réalisé par les autorités chinoises) indiquait qu'il y avait 1864 pandas géants dans la nature. Au précédent recensement, la population était estimée à 1596. Au

précédent (1985-1988), il y avait 1216 individus.

La population des pandas est extrêmement fragmentée : il y a 33 sous-populations en Chine, dont 18 toutes petites où il y a moins de 10 individus. C'est un facteur de grande fragilité.

En plus de ces 1864 pandas, il y en a 400 en captivité en Chine et une quarantaine à l'étranger.

Quelles sont les principales menaces ?

En 1986, quand il a été évalué pour la première fois dans la liste rouge de l'UICN, le panda était en fort déclin.

Il y avait deux grandes menaces : la destruction et la fragmentation de son habitat naturel par la déforestation pour l'urbanisation, l'extension des zones agricoles, l'élevage, et une deuxième, moins importante, le braconnage, notamment pour sa fourrure. On peut presque dire que ces menaces n'existent plus. Le braconnage, parce que les réserves de pandas sont extrêmement surveillées et les peines, très lourdes.

Pourquoi est-il important de protéger les pandas ?

Certaines espèces, comme l'ours blanc, le tigre, le panda roux, le panda géant, suscitent l'empathie et attirent beaucoup l'attention du public. Ce sont des emblèmes, des ambassadeurs pour toutes les autres espèces, les milliers d'espèces menacées.

Il y a 5241 espèces dont on sait qu'elles sont en danger critique d'extinction.

Par ailleurs, le panda est une espèce « parapluie », c'est-à-dire que sa protection entraîne la protection de plein d'autres espèces dont on ne s'occupe pas du tout, qui ne mobilisent pas l'attention du public.

Protéger le panda, ça veut dire protéger toute la faune et la flore se trouvant dans les forêts de bambou.

Agence France-Presse

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 17-16349

Prestation de services en intelligence d'affaires, analyse de données, analytique avancée (data science) et visualisation avancée de données

L'ouverture des soumissions prévue pour le 2 août 2017 est reportée au 7 août 2017 à 10h30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 3 août 2017

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 17-16268

Services professionnels d'ingénierie pour la conception et la surveillance des travaux du projet de recouvrement partiel de la bretelle Berri / Saint-Laurent

L'ouverture des soumissions prévue pour le 21 août 2017 est reportée au 30 août 2017 à 10 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 3 août 2017

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux
et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi :
Réservations avant 11 h le vendredi

Publications du mardi :
Réservations avant 15 h le vendredi

POUR NOUS JOINDRE

avisdev@ledevoir.com

Tél. : 514-985-3344 // Fax : 514-985-3340

www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics

www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

QTMG

HUISSIERS DE JUSTICE

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (135, 136 et 137 C.p.c.)

PAR ORDRE DE L'HUISSIER:

Avis est donné à 9334-6856 QUEBEC INC. que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Bedford, une Demande introductive d'instance. Une copie de cette demande et de l'avis d'assignation ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Cowansville situé au 920 rue Principale dans le dossier 455-22-004854-170. Il est ordonné à la partie défenderesse de répondre dans les 30 jours de la présente.

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

À Montréal, le 31 juillet 2017
Sonia Lavoie,
huissier de justice

QTMG

HUISSIERS DE JUSTICE

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (135, 136 et 137 C.p.c.)

PAR ORDRE DE L'HUISSIER:

Avis est donné à PATRICK CHATEAUNEUF ET PATRICK MCNAMARA que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Saint-François, une Demande introductive d'instance. Une copie de cette demande et de l'avis d'assignation ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Sherbrooke situé au 375 rue King Ouest à Sherbrooke dans le dossier 450-22-013225-173. Il est ordonné à la partie défenderesse de répondre dans les 30 jours de la présente.

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

À Montréal, le 31 juillet 2017
Sonia Lavoie,
huissier de justice

Réseau de transport métropolitain

Appel d'offres public

Biens et services

Fourniture d'une solution de radiocommunication

Numéro de l'appel d'offres : 1001486

Les documents et conditions de l'appel d'offres sont disponibles exclusivement via le site du Système électronique d'appel d'offres : www.seao.ca, à partir du mardi 1 août 2017.

Dépot des soumissions : Pour être valablement reçue, toute soumission doit être déposée au siège du Réseau de transport métropolitain, situé au 700, rue de La Gauchetière Ouest, 26^{ème} étage, Montréal (Québec) H3B 5M2, AU PLUS TARD LE MERCREDI 16 août 2017 à 14H30. Une ouverture publique des soumissions reçues suivra au même lieu.

Le Réseau ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Mounir Batty

Directeur exécutif – Approvisionnement et gestion immobilière

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (Avis C.c.o., art 795)

Avis est par les présentes donné, qu'à la suite du décès de Monsieur André DIONNE, en son vivant domicilié au 1115 rue Sherbrooke Ouest, appartement 707, en la ville de Montréal, province de Québec, H3A 1H3, survenu à Montréal le 22 mars 2017, un inventaire des biens du défunt a été fait par Marc Venne, le liquidateur de la succession, le 13 juillet 2017, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés en s'adressant au liquidateur de la succession à l'adresse suivante : 340 rue Champ-de-Mars, appartement 514, à Montréal, province de Québec, H2Y 3Z8. Donné à Montréal, ce 1^{er} août 2017.
Marc Venne, liquidateur de la succession.

AVIS AUX CREANCIERS

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES donné que RÉNOVATION EXCELDORE INC. société légalement constituée ayant son siège social au 1058, rue du Renard-est-Corbeil, Val David, Québec, a fait cession de ses biens le 26 juillet 2017 entre les mains de PINSKY, BISSON INC., et que la première assemblée des créanciers se tiendra le 14 août 2017 à 16h00, au bureau du Syndic situé au 96, rue Turgeon, suite 300, Sainte-Thérèse, Québec, FAIT À SAINTE-THERÈSE, ce 1^{er} août 2017.
Eric Bisson, CPA, SAJ
Responsable de l'actif

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que MINH THUY VU, en son vivant domicilié au 11364 avenue Racette, Montréal, Québec, H1G 5J3, est décédé le 25 mars 2017. Un inventaire des biens peut être consulté au 11364 avenue Racette, Montréal.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

C.-B. : la SOPFEU envoie des renforts

Québec — Le Québec envoie des ressources supplémentaires en Colombie-Britannique, où les autorités sont toujours aux prises avec des incendies de forêt. Deux nouvelles sections de pompiers forestiers participeront ainsi à la lutte qui est actuellement menée dans cette province. Ces ressources remplaceront les 43 pompiers forestiers du Québec déployés depuis le 18 juillet dernier, dont le retour est prévu jeudi. De plus, quatre avions-citernes du Québec se sont envolés vers Kamloops durant la fin de semaine dernière. Ces effectifs s'ajoutent aux ressources et équipes déjà déployés par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU). Le Québec vient en aide à la Colombie-Britannique en tant que signataire d'un accord d'aide mutuelle en cas d'incendies de forêt. Plus de 3700 personnes œuvrent actuellement dans la province, qui pourrait recevoir cette semaine des renforts provenant du Mexique.

La Presse canadienne

Un kiosque des Hells Angels est démantelé

Saint-Hyacinthe — Les Hells Angels ne tiennent plus de kiosque à l'Exposition agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe, a confirmé la direction mercredi. Les gestionnaires de la foire admettent qu'ils ont commis une erreur en permettant à un groupe associé aux Hells Angels de vendre des produits sur le site. Le directeur général, François Brouillard, affirme que le groupe « Support 81 Montréal » a quitté les lieux à la demande de la direction. Le chiffre 81 fait référence à la position des lettres H et A dans l'alphabet. Le groupe gérait un kiosque qui vendait des vêtements et d'autres marchandises, dont une grande partie portait l'emblème rouge et blanc du club de motards. M. Brouillard a déclaré mercredi que la direction a pris cette décision en constatant la réaction du public et lorsqu'elle a réalisé l'étendue des liens qu'entretenaient les vendeurs avec le gang.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

RECENSEMENT

Le tiers des couples de même sexe est marié au Canada

MÉLANIE MARQUIS
à Ottawa

Le tiers des couples de même sexe au Canada était marié en 2016, et environ un couple sur huit avait des enfants à la maison, montrent les données du recensement dévoilées mercredi par Statistique Canada.

Le nombre de couples de même sexe a considérablement augmenté au pays depuis que l'agence fédérale a commencé à les dénombrer pour une première fois en 2001. On en comptait alors 34 205.

Dix ans plus tard, au dernier recensement de 2011, le nombre de déclarations a explosé pour atteindre 64 575 couples de même sexe. Le chiffre est passé à 72 880 pour 2016, ce qui constitue un bond assez important de 12,9%.

Une grande majorité des couples hétérosexuels du Canada (48 510) vivent en union libre, une option qui gagne en popularité partout au Canada, tandis que le tiers des autres couples (24 370) se sont dit « oui ».

La minorité de ces couples

Quelques données en vrac :

Quelque 51,9% des couples de même sexe sont composés d'hommes, comparativement à 48,1% qui sont formés de femmes.

L'âge moyen des personnes de même sexe en couple est de 46,4 ans, soit cinq ans de moins que l'âge moyen des personnes en couple avec une personne de sexe opposé (51,6 ans).

La moitié des couples de même sexe vivait en 2016 dans quatre des cinq plus grandes régions métropolitaines de recensement du pays : Toronto, Montréal, Vancouver et Ottawa-Gatineau.

L'Ontario compte le plus grand nombre de couples de même sexe (26 585) au pays, mais le Québec en compte plus par rapport à sa population.

mariés réside au Québec. « Le pourcentage de couples de même sexe mariés est le plus faible au Canada », indique en entrevue Laurent Martel, directeur de la division de la démographie chez Statistique Canada.

Les enfants

Un nombre croissant de couples canadiens de même sexe vit par ailleurs avec des enfants : ils sont désormais environ un sur huit, soit 12%, à

avoir des enfants biologiques ou adoptés à la maison.

Le nombre de couples avec enfants composés de femmes surpasse largement ceux composés d'hommes : ils représentent quatre cinquièmes des 8770 couples avec enfants, un ratio demeuré stable depuis le recensement de 2001.

Les couples de même sexe, mariés et en union libre, représentaient en 2016 0,9% de l'ensemble des couples au Canada — soit davantage qu'en Alle-

magne (0,5% en 2015), mais moins qu'au sud de la frontière (1,4% en 2015).

Au cours de la période entre 2006 et 2016, leur nombre a augmenté de 60,7%. À titre comparatif, le nombre de couples hétérosexuels a augmenté de 9,6% pendant la même période.

La statistique s'explique notamment par la croissance démographique au pays.

« Les données du recensement diffusées antérieurement nous ont montré que la croissance démographique au Canada est la plus importante des pays du G7. C'est donc normal qu'on dénombre un peu plus de couples du même sexe », expose M. Martel.

Le « recensement ne permet pas d'établir un lien de causalité », mais on pense « que les gens n'hésitent plus à se déclarer vivant dans un couple de même sexe », la chose étant devenue « plus acceptée socialement » depuis la légalisation du mariage gai, en 2005, dit-il.

« Ça contribue probablement à la croissance » des déclarations, suggère Laurent Martel.

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Faits saillants du recensement

Voici quelques points saillants tirés des données du recensement de 2016 dévoilées mercredi par Statistique Canada, sur la langue, les ménages et l'état matrimonial :

La langue

La population qui a déclaré le français comme langue maternelle au Québec est passée de 79,7 à 78,4% entre 2011 et 2016.

le pourcentage de population de langue maternelle anglaise au Québec a augmenté, alors qu'il a fléchi pour l'ensemble du Canada.

70,5% des répondants au Québec ont indiqué parler « uniquement » le français, comparativement à 72,8% cinq ans plus tôt ; l'usage de l'anglais « uniquement » est passé de 6,2 à 6,6%. Le taux de bilinguisme a atteint un nouveau sommet au Canada, passant de 17,5 à 18% entre 2011 et 2016 ; cette augmentation est surtout attribuable au Québec (hausse de 8,8%). 19,4% des Canadiens ont indiqué qu'ils parlaient plus d'une langue à la maison, comparativement à 17,5% en 2011.

Les ménages

Un « ménage moyen canadien » comptait 2,4 personnes en 2016, comparativement à 5,6 personnes en 1871. plus du tiers des Canadiens âgés de 20 à 34 ans vivaient avec au moins un de leurs parents en 2016, contre 30,6% en 2001 ; Le phénomène des « Tanguy » est plus marqué en Ontario. Un peu plus de 28% de tous les ménages comptaient une seule personne en 2016 — un record depuis 1867, et pour la première fois le plus usuel des accommodements de logement ; 53,7% de ces ménages étaient des femmes.

Les couples avec enfants représentaient 26,5% de tous les ménages en 2016, contre 31,5% en 2001. Trois enfants canadiens sur dix vivaient au sein de ménages dits « non conventionnels » — famille monoparentale, belle-famille, grands-parents ou autres proches, famille d'accueil. Statistique Canada a recensé 28 030 enfants placés en famille d'accueil au pays en 2016.

Le couple

On comptait 72 880 « couples de même sexe » au Canada en 2016, une hausse de 60,7% en 10 ans. Le tiers de ces couples étaient mariés, et environ 12% — surtout des femmes — vivaient avec des enfants.

33% des femmes âgées de 65 ans et plus vivaient seules en 2016, comparativement à 38,3% en 2001 — et à 17,5% chez les hommes ; 51,4% des femmes âgées disaient former un « couple », contre 44,4% en 2001.

Les couples mariés sont toujours majoritaires, mais le nombre de couples formés de conjoints de fait est passé de 6,3% en 1981 à 21,3% en 2016.

Ce sont les « ménages intergénérationnels » (au moins trois générations de la même famille) qui ont connu la plus importante augmentation en 2016, à 37,5%, comparativement à 21,7% pour l'ensemble des ménages.



OLIVIER ZUIDA LE DEVOIR

Les couples de même sexe, mariés et en union libre, représentaient en 2016 0,9% de l'ensemble des couples au Canada.

Plus de Canadiens que jamais vivent seuls

Ottawa — Plus de Canadiens que jamais vivent seuls, démontrent les données du recensement de 2016 dévoilées mercredi par Statistique Canada.

Ce mode de vie est donc le plus populaire au Canada pour la première fois de l'histoire du pays.

L'agence fédérale a révélé qu'un peu plus de 28% des ménages du pays étaient composés d'une seule personne en 2016, devançant les couples

28%

Pourcentage de ménages du pays étant composés d'une seule personne en 2016

avec des enfants, qui arrivent en deuxième place avec 26,5%.

Le recensement indique également que le nombre de

couples canadiens sans enfant a augmenté plus rapidement que le nombre de couples avec au moins un enfant.

Statistique Canada évoque différents facteurs sociaux et économiques, en particulier le vieillissement d'une population composée de davantage de parents dont les enfants ont quitté la maison et de veuves, en plus des taux élevés de séparation et de divorce.

Des facteurs économiques jouent un rôle important dans

une nouvelle augmentation du nombre de jeunes adultes qui habitent chez leurs parents.

Le tiers des jeunes adultes âgés de 20 à 34 ans habitaient avec au moins un parent en 2016, une augmentation de près de cinq points de pourcentage entre 2001 et 2016. Pendant la même période, le pourcentage de jeunes adultes habitant avec leur propre famille est passé de 49,1% à 41,9%.

La Presse canadienne

Menace de grève d'ambulanciers

Des techniciens répartis dans dix services ambulanciers du Québec pourraient déclencher la grève pour une période indéterminée en début de nuit, jeudi. La Fédération des employés du préhospitalier du Québec (FPHQ), qui représente ces techniciens ambulanciers, a transmis les avis de grève le 24 juillet dernier. Le Tribunal administratif du travail signale qu'une entente a été conclue sur

les services à maintenir durant la grève afin que la santé et la sécurité de la population soient assurées. Ainsi, tous les quarts de travail seront effectués par les paramédics qui répondront à tous les appels et affectations et feront toutes les interventions imprévues selon les protocoles et les procédures en vigueur. Les entreprises visées sont représentées par la Corporation des services d'ambulance du Québec (CSAQ). Elles sont situées dans différentes régions du Québec.

La Presse canadienne



Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Sudoku

par Fabien Savary

7		1	8					5
				3	4	2	9	
	4							
		7	5					
		4				6	1	
2	9							3
	3		7	9				
							6	9
			4	8			2	

Niveau de difficulté : DIFFICILE

3669

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

3	7	6	2	9	1	5	4	8
9	8	2	6	4	5	1	3	7
4	5	1	7	3	8	9	2	6
8	3	7	5	2	9	4	6	1
1	4	5	8	7	6	3	9	2
6	2	9	3	1	4	7	8	5
2	1	4	9	8	7	6	5	3
7	6	3	4	5	2	8	1	9
5	9	8	1	6	3	2	7	4

3668

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

ÉDITORIAL

DÉCLIN FRANCOPHONE

L'inaction ne peut plus durer

Mercredi, Statistique Canada a rendu publiques les dernières données sur la langue, et le portrait de la francophonie québécoise et canadienne qui en ressort est franchement préoccupant. Il n'y a plus de place pour les lunettes roses.

Au Québec comme dans le reste du pays, le poids démographique des francophones diminue. La proportion de Canadiens de langue maternelle française est passée de 22 % à 21,3 % en cinq ans. Au Québec, elle a glissé de 79,7 % à 78,4 %. La proportion de ceux dont le français est la langue parlée à la maison a suivi la même courbe.

Comme le note Statistique Canada, une forte immigration entraîne inévitablement une hausse du pourcentage de gens qui ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, ce qui contribue à la baisse du poids démographique des francophones et des anglophones. L'ampleur du phénomène n'est toutefois pas identique.

À l'extérieur du Québec, la proportion de Canadiens de langue maternelle anglaise est passée de 74 à 72,9 % entre 2011 et 2016. À l'échelle du pays, la baisse n'est pourtant que de 0,4 point. Pourquoi? Parce qu'au Québec, la proportion de personnes de langue maternelle anglaise a crû de 0,6 point. L'anglais a aussi fait des progrès comme langue parlée à la maison (de 18,3 à 19,8 %), contrairement au reste du pays.

Les facteurs expliquant cette situation seraient nombreux, nous dit-on, et n'auraient pas encore tous été identifiés. Chez Statistique Canada, on envisage quelques hypothèses, dont la migration interprovinciale, dont on connaît les chiffres à l'automne, ou encore des transferts vers l'anglais d'immigrants de la deuxième génération et des suivantes.

La faute n'en revient pas aux immigrants, qui, au Québec, optent en plus grande proportion pour le français. Le choix de tout immigrant est influencé par la société où il doit travailler, s'éduquer et se divertir. Si cette société fait peu ou pas d'efforts pour rendre attrayant, utile et nécessaire le français, les immigrants adopteront la langue qui les servira le plus souvent et immédiatement au quotidien, en particulier pour gagner leur vie. Et au Québec, la très grande majorité des immigrants s'installent à Montréal, où l'anglais occupe une large place.

En juin, en réponse à une proposition du Parti québécois en vue de resserrer les règles permettant d'exiger la connaissance de l'anglais pour occuper un emploi, le premier ministre Philippe Couillard avait accusé les péquistes d'agiter, quand les choses allaient mal de leur côté, «soit le chiffon identitaire, soit le chiffon linguistique», afin d'alimenter un sentiment d'insécurité. «Ça va bien, le français, au Québec et au Canada», avait-il affirmé.

Espérons que ces données ébranlent cette trop grande confiance, en particulier à l'égard du marché du travail. Selon le Secrétariat à la politique linguistique, «la francisation des milieux de travail québécois demeure vitale pour l'avenir du Québec», car le fait de «pouvoir réussir économiquement et socialement en français» reste encore la plus grande motivation à apprendre et à utiliser le français.

Le gouvernement a débloqué des fonds en avril dernier pour la formation linguistique des immigrants, mais il n'a réinvesti que la moitié des sommes amputées précédemment pour la francisation en milieu de travail. Cela ne suffit pas. Il faut aussi que les entreprises de moins de 49 employés (et de plus de 11) soient soumises aux exigences de la loi 101 et que des pressions soient faites sur Ottawa afin que les entreprises de compétence fédérale le soient aussi.

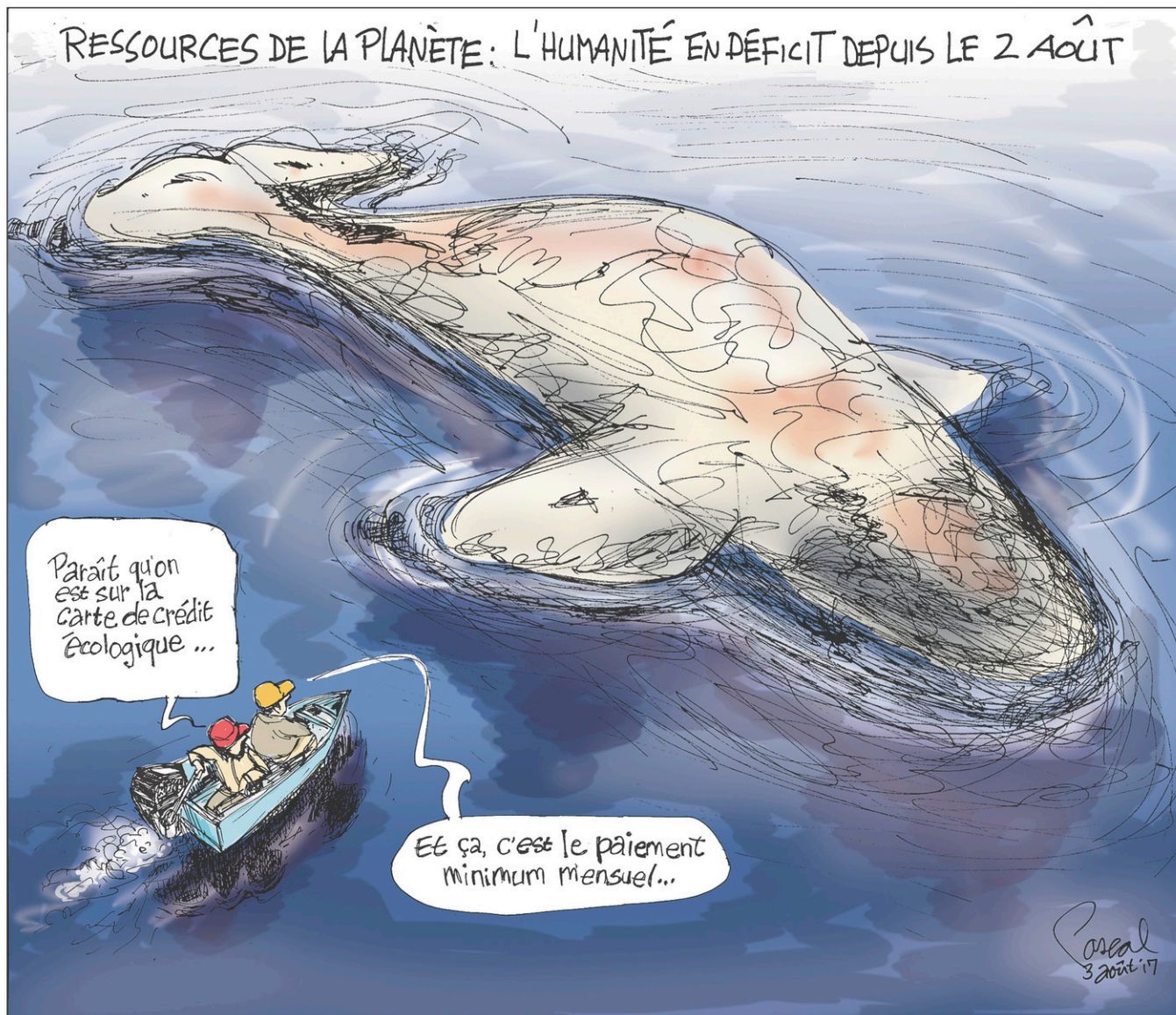
La situation des francophones vivant à l'extérieur du Québec est elle aussi inquiétante et exige un coup de barre. Réagissant aux données du recensement mercredi, la Fédération des communautés francophones et acadienne a sonné l'alarme et rappelé le gouvernement Trudeau à ses devoirs en exigeant «que le prochain plan d'action sur les langues officielles soit une réelle politique de développement global plutôt qu'une liste d'initiatives».

Et que le fédéral se le tienne pour dit, ce ne sont pas les données sur le bilinguisme qui pourront lui servir de paravent. Plus de 85 % des Canadiens bilingues sont concentrés au Québec et dans les régions limitrophes de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Comme l'écrit l'agence fédérale, «le Québec reste le principal moteur de la croissance du bilinguisme au Canada entre 2011 et 2016».

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Trop de réglementation n'est pas la solution

MM. Chatigny, Héroux, Larose et Tremblay,

Bien que vous ne l'avouiez pas, ce à quoi vous appelez est une transformation complète de notre société et de son économie («L'indécence valse des millions dans le sport», *Le Devoir*, 31 juillet 2017). Pour quoi, je ne le sais trop, mais je crains que le dirigisme et la réglementation à outrance n'en soient des caractéristiques que trop ordinaires. Tant que nous vivons dans une économie capitaliste (même pas nécessairement «sauvage», comme vous le dites), les gens auront le droit de vendre leurs services au plus offrant, que ce soit un employeur plutôt qu'un autre ou une équipe plutôt qu'une autre. Dans les secteurs qui génèrent beaucoup, beaucoup de revenus, les artisans de cette manne seront toujours en mesure de demander une compensation bien supérieure à la moyenne, proportionnelle à l'importance des revenus qu'ils engendrent et à leurs talents et compétences exceptionnels. Cela est vrai dans le sport, dans la musique, dans la haute finance et dans d'autres secteurs du genre. Le hic est que la correction de cette situation ne peut passer que par un nombre limité de mesures: la confiscation par l'État d'une très importante part de ces revenus (au-delà d'une fiscalité acceptable), une sévère réglementation des rémunérations consenties ou le démantèlement de toute structure qui autorise de telles rémunérations. Dans tous

ces cas, la chose ne pourrait se produire que dans le cadre d'un projet de société autoritaire et répressive. Non merci.

Denis Pelletier
 Montréal, le 1^{er} août 2017

Faisons payer les riches... compagnies!

Revenu Québec a créé un formulaire à l'intention des contribuables québécois qui souhaitent payer des taxes sur les produits et services qu'ils achètent en ligne, n'étant pas tenus légalement de le faire. Le hic, c'est que seulement une dizaine de Québécois le remplissent chaque année. Je dis bravo à ces contribuables exemplaires (d'aucuns diront qu'ils sont plus catholiques que le pape).

Si Revenu Québec invite les contribuables à payer de leur propre gré des taxes, c'est qu'il reconnaît implicitement que l'ensemble des Québécois devrait logiquement le faire. Alors, qu'attend le gouvernement pour modifier la loi en conséquence?

Présentement, nous nous faisons voler des millions de dollars par les GAFAs (les géants du Web: Google, Apple, Facebook, Amazon) et autres eBay de ce monde (selon une étude, Québec pourrait percevoir 12 millions par année en taxant le million d'abonnés québécois au service de vidéo en ligne Netflix). De plus, nous faisons du tort à nos propres entreprises, qui doivent, elles, faire payer les taxes à leurs clients. Elles luttent donc à armes inégales.

L'Australie, à la manœuvre depuis 2011, indique la voie à suivre relativement à la taxation du commerce électronique. Le Canada et ses dix provinces devraient vite s'en inspirer.

Sylvio Le Blanc
 Montréal, le 1^{er} août 2017

Anticosti... les faits

Dans l'édition du *Devoir* publiée le 30 juillet dernier, Brian Myles mentionne, à juste titre, que les malheureux contrats signés par le gouvernement Marois ont coûté très cher aux Québécois afin que l'État québécois puisse devenir un partenaire important des compagnies qui convoitaient le sous-sol d'Anticosti. La facture est salée! Selon ses dires, ce n'est pas trop cher payé pour mettre fin à ces contrats octroyés aux compagnies pétrolières. Et il a parfaitement raison.

Par contre, il faudrait se rappeler que ces droits d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures ont été cédés aux compagnies pétrolières, à des coûts dérisoires, sous la gouvernance de l'équipe libérale, et ce, bien avant que le gouvernement Marois devienne partenaire avec les entreprises qui exploiraient le potentiel pétrolier à Anticosti. Rappelons-nous que ces droits appartenaient bel et bien à l'État québécois. Il est là, le vrai scandale. Malheureusement, cette réalité est trop peu soulignée lorsque vient le temps de parler des méfaits de l'Anticosti.

François Bellefeuille
 Lachine, le 31 juillet 2017

L I B R E O P I N I O N

Le Kurdistan irakien devant un référendum incertain

KHALED SULAIMAN

Écrivain et journaliste québécois.
 A vécu au Kurdistan irakien entre 2009 et 2016.

Le 7 juin dernier, alors que la guerre contre Daech [NDLR: le groupe État islamique] tirait à sa fin à Mossoul, le président «non élu» de la région du Kurdistan irakien, Massoud Barzani, a annoncé qu'il tiendra un référendum sur l'indépendance du Kurdistan le 25 septembre. Cette annonce de Barzani, qui causa de multiples réactions dans le pays comme ailleurs dans le monde, découle de son rêve de devenir le fondateur de l'État du Kurdistan.

Bien que l'indépendance soit le rêve historique du peuple kurde, l'annonce de Barzani, qui, malgré l'échéance de son mandat depuis 2015, reste au pouvoir comme président de facto, fait face à une forte opposition interne, politique autant que populaire. Des partis politiques, des hommes d'affaires et des intellectuels au Kurdistan s'opposent à cette décision, parce qu'ils constatent que le référendum aura lieu dans une situation interne critique et sans le soutien de la communauté internationale. Le projet d'indépendance décapitait la crise politique actuelle.

Notez que les États-Unis se tiennent aux côtés du gouvernement fédéral et ne soutien-

nent pas l'indépendance. Les Américains ont affirmé clairement que l'essentiel à l'heure actuelle est la guerre contre Daech. De son côté, l'Union européenne considère que les actions qui ne sont pas favorables au dialogue entre le gouvernement régional du Kurdistan et le gouvernement fédéral causeront des pressions supplémentaires inutiles à ce moment critique, y compris les répercussions régionales. Cela veut dire qu'un Irak uni est encore le centre d'intérêts de la communauté internationale.

Reconnaissance

La Turquie, quelle que soit l'amitié entre Barzani et le président Recep Teyyip Erdogan, a répété à maintes reprises qu'elle reste toujours contre un État kurde, «même en Afrique». Mais si elle l'acceptait, selon le ministre des Affaires étrangères turc, Mevlut Cavusoglu, des conditions comme celles qui s'imposent dans la Chypre du Nord, non reconnue par la communauté internationale, seraient applicables au Kurdistan aussi.

De l'autre côté, l'Iran n'a pas hésité à utiliser un langage menaçant contre l'affranchissement du Kurdistan. Selon les «mollahs», l'Irak est une oie qui pond des œufs d'or. Ils utiliseraient donc toutes leurs forces pour garder cette oie à

leur service et éviter évidemment tout changement géopolitique dans la région.

Cette réaction iranienne, liée à un rapprochement entre la famille royale saoudienne et celle de Barzani dans un sens, soi-disant sunnite, provoquera peut-être un conflit potentiel entre les milices chiites et les forces des peshmergas kurdes dans la province pétrolière de Kirkouk, pour autant que d'autres provinces apparaissent sur la liste des territoires contestés.

Il y a d'autres raisons internes pour lesquelles de nombreux Kurdes s'opposent au référendum. L'une d'elles, c'est la famille de Barzani elle-même. Par son insistance à rester président, poste qui ne lui revient plus depuis 2015, Barzani cherche à établir un système politique présidentiel qui lui donnerait un pouvoir absolu. Ainsi, il est bon de rappeler que le premier ministre, Nêçirvan Barzani, est son neveu et que le chancelier de la sécurité nationale, Masrouf Barzani, est son fils.

Parlementarisme

En 2015, le système politique au Kurdistan aurait dû évoluer vers un système parlementaire. Le président du Parlement, Youssif Mohammed, a voulu passer le projet de réforme, mais cela lui a coûté une expulsion d'Erbil et a provoqué la fermeture du Parlement. Toutes

les autres institutions élues démocratiquement étaient gelées ou contrôlées par le parti du président «non élu». Le modèle de la «démocratie kurde» est suspendu depuis ce temps-là.

Il faut, dans un tel contexte politique, mentionner l'absence du système judiciaire comme l'absence des médias indépendants et professionnels dans la capitale de la région, Erbil. Une telle absence permet aux forces de sécurité de s'attaquer aux journalistes, aux activistes et aux opposants sans considérer la liberté d'expression et les droits de la personne.

En bref, puisque la situation économique au Kurdistan se trouve dans une impasse, une faillite totale n'est pas loin de s'imposer. La dette du gouvernement est de 30 milliards de dollars américains, les fonctionnaires ne reçoivent que 40% de leurs salaires tous les deux mois, les services publics fonctionnent mal. Selon les opposants kurdes, l'origine de cette situation étouffante se trouve dans une politique semi-autoritaire pratiquée par Barzani, qui a décidé unilatéralement d'exporter le pétrole sans le gouvernement fédéral et sans compter les résultats.

Le Kurdistan se dirige vers un référendum. Il est difficile de prévoir un succès dans une telle situation, mais il n'est pas si difficile d'imaginer la naissance d'un État fragile comme celui du Soudan du Sud.

IDÉES

Le Cyclorama, un trésor international en danger

JEAN-PIERRE SIROIS-TRAHAN

Professeur de cinéma à l'Université Laval,
et directeur de Nouvelles Vues*

Le Cyclorama est à vendre. S'il était vendu et démantelé, ce serait une catastrophe, une véritable honte. Ce panorama circulaire, qui serait le plus grand du XIX^e siècle, est le seul encore existant au Canada. Il s'agit d'une toile géante installée dans une rotonde, représentant Jérusalem et la Passion du Christ.

Alors que les panoramas vivent un nouvel âge d'or dans le monde (Rouen vient d'en ouvrir un) et qu'ils intéressent de plus en plus les chercheurs et les amateurs, il faut sauver ce trésor national et international.

Dans le monde, il ne reste qu'une douzaine de panoramas géants du XIX^e siècle. Le Québec a la chance d'en avoir un, et l'un des plus beaux. Il ne reste aucun des nombreux panoramas que comptait la France. Alors qu'il y en avait des dizaines à l'époque, on n'en trouve plus que trois complets en Amérique du Nord (Gettysburg, Atlanta et Québec, à Sainte-Anne-de-Beaupré).

Toronto et Chicago ont laissé les leurs être détruits. A Boston, il ne reste que la carcasse; la toile a disparu. Aux États-Unis, les deux derniers panoramas sont considérés à juste titre comme des «American treasures». Au Québec, va-t-on laisser ce précieux témoin du passé être perdu?

Spectacles

Le panorama a une importance capitale dans l'histoire des spectacles. C'est un art populaire qui préfigure le cinéma sur bien des aspects: art des foules, œuvre collective, gigantisme et réalisme de la représentation, etc. Il anticipe plusieurs genres: la reconstitution historique, les actualités, les films de guerre et, en l'occurrence, le péplum biblique.

Comme dispositif immersif, le Cyclorama de Sainte-Anne est l'ancêtre de *Dans le labyrinthe* présenté à Expo 67, des théâtres IMAX, du dôme de la Société des arts technologiques, des films 3D et des casques de réalité virtuelle. Il est le témoin historique d'une expertise québécoise et canadienne dans le domaine.

De 1889 à 1894, il était sis à Montréal, rue Sainte-Catherine, à l'angle de Saint-Urbain (devant l'actuel TNM). Son maître d'œuvre est un certain Ernest Pierpont de Chicago, assisté du Montréalais J.-A.-U. Baudry, avec une équipe de sept peintres «new-yorkais». Le Cyclorama est un remake modifié, plus complexe, d'un panorama munichoïse de Bruno Piglhein, utilisé comme référence. On inaugure l'édifice le 4 février 1889, à temps pour le Carnaval d'hiver. Vers 1895, on déménage la toile à Sainte-Anne-de-Beaupré par bateau. On peut imaginer la scène et mesurer l'incroyable défi que représente le transport intègre de ce «monument».

Trompe-l'œil

Le Cyclorama de Jérusalem est sans doute la plus grande toile académique au monde. On parle de près de 17 000 pieds carrés peints avec la minutie d'un trompe-l'œil. Ce gigantisme fait partie de son expérience déstabilisante. Certes,



FRANCIS VACHON LE DEVOIR

Le Cyclorama de Jérusalem est sans doute la plus grande toile académique au monde. On parle de près de 17 000 pieds carrés peints avec la minutie d'un trompe-l'œil.

plusieurs de ses parties, véritables morceaux de bravoure, pourraient être exposées dans un musée. Mais cette peinture n'est pas un tableau. Cette toile géante n'a de sens qu'en tant que dispositif immersif dans sa rotonde.

N'être jamais entré au Cyclorama ne peut donner qu'une faible idée de son effet. Aucune photographie, aucun film ne peut en donner une idée fidèle. J'ai souvent invité des professeurs étrangers qui en sont sortis émerveillés. Avec son «aura» particulière due notamment à un travail exceptionnel de l'éclairage (tant pictural que théâtral), le Cyclorama plonge dans un passé double, celui de la Belle Époque et celui de la Palestine biblique.

Il faut imaginer le flâneur de la rue Sainte-Catherine entrer dans cette machine à explorer le temps, téléporté au temps du Christ. Le rendu est si précis qu'on peut voir des personnages dans les rues de Jérusalem avec de longues vues et non à l'œil nu! Selon *La Minerve* du 4 février 1889: «C'est un spectacle vraiment frappant, car on se croirait réellement présent à la scène d'autrefois.»

A une époque où il n'y avait pas de cinéma et de télévision, le Cyclorama offrait un accès vers les mondes lointains, éduquant les masses. Baudelaire disait des panoramas que «leur magie brutale et énorme sait m'imposer une utile illusion».

Désaffection

Depuis 1889, des milliers, sinon des millions

de spectateurs ont goûté à ce spectacle à Montréal et en banlieue de Québec. La dévotion pour «la bonne sainte Anne» a sauvé le Cyclorama pendant 122 ans sur la Côte-de-Beaupré; la désaffection envers la religion pourrait aussi causer sa perte.

Notre rapport trouble à notre passé religieux n'aide pas la cause. Beaucoup de gens n'y sont jamais entrés, pensant qu'il ne s'agit que d'un spectacle religieux (ou pire, un vélodrome). Il s'agit de bien plus que cela: une œuvre d'art unique, grandiose et complexe, au charme qui opère toujours.

Déménager le Cyclorama le détruirait sans doute. On ne déplace pas une telle toile aisément (on peut imaginer les coûts d'une telle opération). De plus, la toile ne peut être gardée intacte que dans une bâtisse semblable: le système spécial d'aération la préserve des variations de l'humidité, et notre saison froide (le Cyclorama n'est pas chauffé l'hiver) le sauve des insectes friands de tissu. La faire sortir du pays serait brader un patrimoine culturel de première importance. Le Cyclorama forme depuis toujours un ensemble avec la basilique — ils sont consubstantiels. Les séparer défigurerait le site.

La famille Blouin, qui possède le Cyclorama, n'est pas en cause; elle l'a porté à bout de bras pendant des décennies et elle a le droit de passer à autre chose. Il faut que ce patrimoine collectif soit racheté par l'État à un prix juste et raisonnable.

Il faut bien avouer que sa présentation pourrait être grandement améliorée. Pourquoi ne pas en faire une annexe d'un musée des beaux-arts pour sa mise en valeur? Les espaces pourraient accueillir des expositions sur les trompe-l'œil et l'immersion. Pourquoi ne pas se servir des casques virtuels pour diversifier l'expérience tout en préservant sa fonction religieuse?

Eu égard au devoir de mémoire, les Québécois doivent prendre conscience de la perte irréversible que constituerait le démantèlement du Cyclorama. J'en appelle donc au ministère de la Culture pour qu'il soit classé monument historique, maintenu sur son site et mis en valeur.

* Appuient la demande de sauvegarde du Cyclorama: François Albera (revue *1895*, France); Martin Barnier (Université de Lyon 2); Julie Beaulieu (Université Laval, Québec); Jason Béliveau (Antitube, Québec); Mireille Berton (Université de Lausanne); Olivier Bilodeau (Festival de cinéma de la ville de Québec); Livio Bellò (Université de Liège); Ian Christie (Birkbeck College, Londres); Maxime Couombe (Université Laval); Luc Courchesne (SAT, Montréal); Sean Cubitt (Université de Londres); Bruno Dequen (Revue *24 images*, Montréal); Philippe Dubé (Université Laval); Patrick Désile (CNRS, Paris). La liste complète des appuis est publiée sur nos plateformes numériques.

GILLES TREMBLAY (1932-2017)

Un homme d'idées, de convictions et de projets

DANIEL TURP

Professeur à la Faculté de droit et diplômé de la
Faculté de musique de l'Université de Montréal

Poète, philosophe, idéaliste, rêveur, croyant, humaniste, musicien, pédagogue et éveillé, comme l'a décrit la musicologue Marie-Thérèse LeFebvre. Le compositeur Gilles Tremblay s'est éteint à l'âge de 85 ans le 27 juillet dernier. Être profondément engagé dans la société québécoise, il n'aura jamais hésité à se rendre disponible pour la défense des causes justes.

L'engagement de celui à qui le milieu musical québécois — et en particulier la Société de musique contemporaine, qu'il avait contribué à fonder en 1966 et dont il a été le directeur artistique de 1986 à 1988 — a consacré une série d'hommages durant la saison 2009-2010 se confirme à la lecture des écrits du compositeur, dans lesquels celui-ci livre de nombreux plaidoyers en faveur de la responsabilité collective de notre devenir musical et politique.

Le Conservatoire, l'«école d'État»

L'un des premiers plaidoyers du compositeur aura concerné le Conservatoire de musique de Montréal, où il devient professeur en 1962 et dont on envisage le déménagement dans un lieu qui, selon lui, ne convient guère à l'établissement créé par Wilfrid Pelletier en 1943.

Dans une lettre ouverte publiée dans le journal *Le Devoir* du 8 juin 1964, le compositeur s'insurge contre ce projet «aussi inimaginable que ridicule de déménager le Conservatoire de Montréal au Palais du Commerce» et ajoute qu'il «est urgent de manifester une énergique protestation [...]. Pendant une période aussi im-



ARCHIVES LE DEVOIR

Gilles Tremblay

portante et vitale dans l'histoire de Montréal et du Québec, et dans le contexte de la préparation de l'Exposition universelle «Terre des hommes», l'image d'une telle absurdité aux yeux du monde et à nos propres yeux risquerait d'être l'illustration rétrograde de l'importance accordée à la culture au Québec. En période d'évolution, ce serait en outre un affront à la Musique, à la jeunesse, à notre nation».

Si cette protestation n'a pas l'effet immédiat voulu et qu'il faut attendre jusqu'en 2009 pour que le Conservatoire soit convenablement logé sur le Plateau Mont-Royal, cette intervention illustre la volonté de l'artiste de s'inscrire dans le débat public et de s'engager dans la défense de l'«école d'État». Gilles Tremblay interviendra également en 1982 pour défendre le développement plus autonome du Conservatoire de Montréal et accordera son soutien en 2001 aux actions de la communauté des professeurs et

étudiants dans le dossier de la relocalisation du Conservatoire de musique.

La radio d'État, une radio culturelle

La radio d'État, et en particulier la radio culturelle, ainsi que le lien entre la radiophonie et la musique auront été une préoccupation constante de Gilles Tremblay. Il présentera la radio comme un outil démocratique capable «d'animer le Québec» et «d'assurer une ouverture aux autres».

Dans une autre lettre ouverte, parue dans *Le Devoir* du 19 juillet 2002, Gilles Tremblay commente la disparition de la chaîne culturelle de Radio-Canada: «Mais le plus troublant, c'est qu'une politique et des décisions sont adoptées prétendument dans l'intérêt du public, en catimini, donc en méprisant ce même public, comme si ces décideurs savaient ce qui est bon pour le public à la place de celui-ci.»

Les vues exprimées par Gilles Tremblay sur le rôle de la radio publique expliquent le soutien qu'il apportera successivement, en 2006 et en 2008, à deux mouvements destinés à maintenir, voire à créer, une radio culturelle au service de la musique et de la création musicale, soit le Mouvement pour une radio culturelle au Canada ainsi que le Mouvement Radio-Québec.

Dans ses réflexions sur le devenir musical du Québec, on voit que la commande d'État a tenu une place particulière dans la vie publique de Gilles Tremblay. Ayant composé quant à lui au moins 35 œuvres à partir de commandes, émanant d'orchestres, d'ensembles et de radiodiffuseurs et de musiciens, tant nationaux qu'internationaux, il n'a pas moins plaidé en faveur d'un engagement plus important de l'État dans la commande d'œuvres.

En recevant le prix Denise-Pelletier en 1991,

il fait d'ailleurs un vibrant plaidoyer pour la composition et plaide pour une aide aux compositeurs sous forme de commandes d'œuvres. Avec la générosité qui le caractérise, il affirme à cette occasion: «Puisqu'il y a un symbole, je le partage avec tous mes collègues et amis compositeurs, des aînés aux plus jeunes dont la situation est non seulement difficile mais précaire. (Ne serions-nous pas devenus des bélugas culturels?) Considérant ce symbole comme un signe promoteur, j'invite du même souffle le gouvernement du Québec à combler un vide inexplicable en matière d'aide à la composition musicale sous forme, entre autres, de commandes d'œuvres.»

Passant quant à lui de la parole aux actes, Gilles Tremblay fera d'ailleurs un don de 25 000 \$ à la SMCQ aux fins de commandes d'œuvres.

Durant son parcours exceptionnel d'artiste et de citoyen, Gilles Tremblay a enrichi le Québec. Cet homme d'idées, de convictions et de projets aura été un homme d'exception que le Québec doit être fier de compter parmi les artisans de sa culture unique qui enrichit le patrimoine culturel de l'humanité. L'engagement de Gilles Tremblay doit inspirer la communauté musicale d'aujourd'hui et le Québec tout entier. Les mots du poète — et du croyant — qu'il fut décrivent d'ailleurs éloquentement le sens de ce service et la finalité de son engagement: «Surgissement de la Musique. Quelle joie et grand moment mystérieux! Il nous emporte vers un ailleurs encore plus mystérieux et joyeux. La composition est l'une des voies de ce mouvement. Voie de musique que chaque être humain peut ressentir et comprendre, dans la surprise éblouie de la multiplication des possibles, à contre-courant de la banalisation généralisée, dans l'exaltation à la fois enchantée et dramatique de la vie, dans l'élan en accord avec le geste Créateur: la Genèse au présent.»

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon (chef de division), Robert Dutrisac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Élie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (chercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphanie Baillargeon (généraliste), Gérard Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélar-Cirino et Marie-Michèle Sioui (correspondants parlementaires à Québec); Dave Noël (recherche), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), Catherine Papineau (médias); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Aude Marie Marcoux (responsable); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis); DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa); PUBLICITÉ: Charlyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elimam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Schab (directrices de comptes), Alain Tréhou (directeur créativité média), Amélie Maltais (commis aux arts légers), Alessandra Tantalò et Laurence Hémond (coordonnatrices publicitaires); PRODUCTION: Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique), Solène M. Hébert (développeuse Web); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle); ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

